



## Conseil de sécurité

Soixante et unième année

**5508<sup>e</sup>** séance

Mardi 8 août 2006, à 15 h 30

New York

*Provisoire*

---

<i>Président :</i>	Nana Effah-Apenteng .....	(Ghana)
<i>Membres :</i>	Argentine .....	M. Mayoral
	Chine .....	M. Liu Zhenmin
	Congo .....	M. Ikouebe
	Danemark .....	M <sup>me</sup> Løj
	États-Unis d'Amérique .....	M. Bolton
	Fédération de Russie .....	M. Churkin
	France .....	M. de La Sablière
	Grèce .....	M. Vassilakis
	Japon .....	M. Oshima
	Pérou .....	M. Pereyra Plasencia
	Qatar .....	Sheikh Hamad bin Jassem bin Jabr Al-Thani
	République-Unie de Tanzanie .....	M. Manongi
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ...	Sir Emyr Jones Parry
	Slovaquie .....	M. Burian

### Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A.



*La séance est ouverte à 15 h 40.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **La situation au Moyen-Orient**

**Le Président** (*parle en anglais*) : Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, j'invite S. A. le cheikh Abdullah Bin Zayed Al-Nahyan, Ministre des affaires étrangères des Émirats arabes unis, à participer à la présente séance, conformément à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, j'invite S. E. M. Amre Moussa, Secrétaire général de la Ligue des États arabes, à participer à la présente séance, conformément à l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

Au nom du Conseil, je souhaite chaleureusement la bienvenue à S. A. le Cheikh Abdullah Bin Zayed Al-Nahyan et à S. E. M. Amre Moussa.

J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu des représentants d'Israël et du Liban des lettres dans lesquelles ils demandent à être invités à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Selon la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à participer au débat sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Je salue la présence du Secrétaire général, M. Kofi Annan, à cette séance.

Je donne maintenant la parole à S. E. le cheikh Hamad bin Jassem bin Jabr Al-Thani, Premier Vice-Premier Ministre et ministre des affaires étrangères de l'État du Qatar.

**Le cheikh Al-Thani** (Qatar) (*parle en arabe*) : Je voudrais vous adresser mes remerciements et vous exprimer ma reconnaissance, Monsieur le Président, pour avoir convoqué cette séance importante. Je

remercie également le Secrétaire général et ses collaborateurs des efforts qu'ils déploient pour endiguer la crise qui sévit actuellement au Moyen-Orient.

Nous participons à cette séance importante du Conseil de sécurité dans l'espoir que le Conseil étudiera soigneusement la situation délicate qui règne au Liban et au Moyen-Orient, dont les circonstances et les événements exceptionnels ont des répercussions sur la paix, la sécurité et la stabilité dans la région. La crise actuelle dans notre pays frère, le Liban, met à mal son peuple, sa terre, ses infrastructures et sa stabilité politique.

La création de l'Organisation des Nations Unies avait pour objectif de préserver les générations futures du fléau de la guerre, comme le prévoit la Charte de l'Organisation, qui a conféré au Conseil de sécurité la responsabilité du maintien de la paix et de la sécurité internationales. C'est une responsabilité majeure qui doit être prise au sérieux, car elle a des incidences directes sur la vie et les moyens d'existence de personnes innocentes. C'est pourquoi il est tout à fait décourageant que le Conseil reste les bras croisés, incapable d'arrêter l'effusion de sang, qui est devenue le dur lot quotidien du peuple libanais sans défense.

Le projet de résolution qui est présenté au Conseil nécessite un examen soigneux, tenant compte de la position arabe, telle qu'elle a été exprimée lors de la réunion extraordinaire du Conseil des ministres de la Ligue des États arabes, qui a eu lieu hier à Beyrouth. À cette réunion, le plan en sept points du Premier Ministre libanais, qui a été entériné par tous les partis politiques libanais, a été adopté sans ambiguïté. L'examen de la question par le Conseil devrait également tenir compte de la structure sociopolitique de la société libanaise, ainsi que des intérêts, de l'unité, de la stabilité et de l'intégrité territoriale du Liban. Notre présence à la séance d'aujourd'hui est une manifestation explicite de cette position arabe collective, qui traduit pleinement la position du Liban au sujet du projet de résolution.

En conséquence, nous appelons l'attention du Conseil de sécurité sur les répercussions qu'entraînerait l'adoption d'une résolution non applicable. Cela ne ferait que compliquer plus avant la situation sur le terrain et aurait des conséquences graves pour le Liban, les autres pays arabes et tous les pays de la région. Combien de fois le Conseil de sécurité n'a-t-il pas adopté des résolutions visant à

établir des critères et à jeter les fondements de la paix dans la région, résolutions qui n'ont pas été acceptées par certaines parties et qui n'ont dès lors jamais été appliquées ni mises à exécution? On peut citer, à titre d'exemple, les résolutions concernant la principale question – la question de Palestine – et les répercussions du conflit qui a frappé toute la région et a conduit à l'instabilité et à cette escalade de la violence.

Il est erroné de penser que la politique de la violence contre le Liban mettra un terme à la situation et donnera la sécurité à Israël ou aidera à rétablir la stabilité que nous souhaitons tous. Au contraire, ce qui se produit ne fera qu'aviver la haine et l'extrémisme dans la région et donnera un prétexte à ceux qui pensent que la communauté internationale est partielle et manque d'équité pour ce qui est de ce différend.

Nous pensons qu'une paix juste, durable et globale est la seule solution qui permettra d'assurer la stabilité dans la région. Nous avons exprimé cette position stratégique à maintes reprises et nous y restons attachés. Néanmoins, la paix a de nombreuses exigences et impératifs que toutes les parties de la région doivent respecter : tous dans la région devraient vivre à l'intérieur de frontières sûres et reconnues et le peuple palestinien devrait voir respecter ses droits légitimes, notamment le droit de créer son propre État indépendant, vivant côte à côte dans la paix avec Israël.

Nous continuons d'avoir confiance dans la capacité du Conseil de sécurité d'assumer la responsabilité qui lui incombe en vertu de la Charte d'assurer la sécurité, la paix et la stabilité dans la région. Les enjeux sont considérables et les espoirs également, notamment l'espoir que le Conseil de sécurité adoptera une résolution décisive, effective et claire, qui servira les intérêts du Liban et de la communauté arabe, mais aussi favorisera une paix fondée sur la justice et l'équité, et qui prendra en considération les intérêts de toutes les parties concernées sans aucune discrimination. Cet objectif peut être réalisé par un cessez-le-feu immédiat et global, le retrait des forces israéliennes en deçà de la Ligne bleue, le renforcement de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban grâce à une augmentation de ses effectifs et de son matériel et un élargissement de son mandat pour que la FINUL puisse jouer le rôle qui lui a été confié, ainsi qu'un appui à la décision prise par le Gouvernement libanais d'étendre son

autorité sur l'ensemble du territoire du Liban grâce à un déploiement de l'armée libanaise.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne la parole à S. E. M. Tarek Mitri, Ministre de la culture et envoyé spécial du Conseil des ministres du Liban.

**M. Mitri** (Liban) (*parle en anglais*) : Nous sommes venus au Conseil, autrement dit la communauté internationale, pour demander un cessez-le-feu immédiat et complet. Il y a 27 jours de cela, nous avons demandé un cessez-le-feu immédiat. Il y a plus de 900 vies de cela, nous avons demandé un cessez-le-feu immédiat. Il y a plus de 3 000 civils blessés de cela, nous avons demandé un cessez-le-feu immédiat. Nous avons demandé un cessez-le-feu, lorsque 1 million de Libanais, qui dorment maintenant sur le sol d'écoles, de bâtiments publics et de maisons dans lesquelles ils ont été accueillis, étaient toujours dans leurs propres maisons, dans leurs foyers, qui, pour beaucoup, n'existent plus aujourd'hui.

Il y a huit jours, dans le sillage du massacre de Cana, nous avons plaidé encore une fois pour un cessez-le-feu complet et général. Nous nous réunissons aujourd'hui, alors que d'autres massacres encore ont eu lieu, des erreurs, comme Israël appelle les crimes commis contre des civils. Vingt-huit travailleurs dans des fermes ont été tués à Qaa et hier, selon les rapports les plus récents, 38 civils sont morts lors du bombardement de Al Shiyah, zone résidentielle de Beyrouth.

Selon le rapport publié par Human Rights Watch, « Le système des attaques menées pendant l'offensive israélienne au Liban indique que les erreurs ne peuvent être imputées à de simples accidents ou qualifiées comme tel. L'envergure de ces attaques et la gravité de leurs effets montrent que des crimes de guerre ont été commis. » (*Human Rights Watch*, vol. 18, n° 3 E), août 2006, résumé).

Nous avons reçu aujourd'hui le projet de résolution en ayant conscience des efforts consentis par nombre des membres du Conseil pour aboutir à un accord. Nous leur sommes reconnaissants de leur détermination de mettre fin à la violence, de même que nous apprécions l'inquiétude manifestée par la communauté internationale pour l'avenir du Liban, le soutien qu'elle apporte à notre gouvernement démocratique et tout ce qu'elle fait pour essayer de fournir un cadre à la paix et à la stabilité. Malheureusement, non seulement le projet de résolution ne répond pas à un grand nombre de nos

requêtes légitimes, mais, de surcroît, il risque de ne pas produire les résultats escomptés par la communauté internationale.

Nous avons demandé un cessez-le-feu immédiat. Après tout ce temps, il n'est toujours pas question d'un cessez-le-feu immédiat. Le projet de résolution ne prône rien d'immédiat ni un cessez-le-feu : il demande la « cessation des hostilités », énonçant certains principes. Le Liban soutient et fait siens un certain nombre de ces principes. Cela dit, une plus grande clarté s'impose à bien d'autres égards. Une telle clarté est cruciale pour le Liban.

Le projet de résolution demande que les attaques menées par le Hezbollah cessent et qu'Israël arrête toutes ses « opérations offensives ». Les membres du Conseil savent bien qu'Israël a toujours soutenu que ses opérations au Liban avaient un caractère exclusivement « défensif ». Toutes les guerres déclenchées par Israël contre notre pays ont pour prétexte « la légitime défense ». La résolution rend donc le Liban vulnérable au bon vouloir d'Israël. Comme pourrait-elle être viable? Comment une résolution peut-elle garantir une cessation des hostilités tout en comportant le risque majeur d'une poursuite de la violence et des destructions?

Par conséquent, pour que la cessation des hostilités soit viable, il faut qu'Israël procède immédiatement à son retrait du territoire libanais. Cela ne peut pas être différé. Les Forces armées libanaises devraient être les seules déployées, avec le concours des forces des Nations Unies, dans l'ensemble du Liban, y compris dans le secteur situé entre la Ligne bleue et le fleuve Litani. Notre gouvernement réaffirme qu'il est prêt à procéder au déploiement immédiat de 15 000 membres des forces armées libanaises dans le sud pendant que l'armée israélienne se retirerait de l'autre côté de la Ligne bleue, et il se déclare prêt à solliciter l'appui de forces additionnelles en renfort à la Force intérimaire des Nations Unies au Liban, tout cela sur la base du plan en sept points qui a été approuvé hier à l'unanimité par le Conseil des ministres libanais.

Par ailleurs, il importe d'avancer sérieusement autour de la question des fermes de Chebaa si l'on veut parvenir à un règlement politique durable sur le long terme. Pour être franc, nous avons relevé des signes indiquant que la communauté internationale était prête à progresser sur ce point. Or, le texte dont nous sommes saisis ne rend pas suffisamment compte d'une telle volonté.

Notre peuple a besoin que la communauté internationale donne l'assurance explicite et ferme que l'intégrité de nos frontières – terrestres, maritimes et aériennes – sera enfin respectée par Israël. Il est inutile d'énumérer toutes les fois où Israël a refusé de se plier aux multiples résolutions du Conseil de sécurité. Rappelons seulement qu'Israël a laissé passer 12 ans avant de se conformer à la résolution 425 (1978). Depuis son « retrait » en 2000, Israël n'a pas respecté la souveraineté libanaise. Il a fréquemment ignoré la Ligne bleue, tant sur le territoire que dans l'espace aérien libanais, et ce en toute impunité.

Pour sa part, le Gouvernement libanais réaffirme son respect habituel et systématique des résolutions internationales, ainsi que sa détermination de préserver son indépendance, sa souveraineté et son intégrité territoriale. Nous avons présenté au Conseil ce que sont, à notre avis, les conditions préalables qui permettront à notre gouvernement de préserver l'unité nationale de notre peuple, de protéger notre droit de vivre en paix et de reconstruire notre pays dévasté. Pour réaliser ces objectifs prioritaires, nous avons besoin de l'appui sans faille et de la solidarité du Conseil.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant d'Israël.

**M. Gillerman** (Israël) (*parle en anglais*) : Depuis maintenant quatre semaines, les peuples israélien et libanais sont pris dans un conflit meurtrier et tragique, qui a entraîné des pertes et des souffrances insoutenables dans les deux camps. Il est temps de mettre un terme à ce conflit.

Mais les discours et les résolutions ne permettent pas en soi de mettre fin à un conflit. Pas plus que les bonnes intentions. C'est en agissant, non pas en parlant, que l'on dénoue un conflit. Cela exige d'affronter et de vaincre ceux qui ont fait éclater le conflit et ceux qui veulent continuer de menacer la région. Pour le Conseil, la question cruciale n'est pas de savoir s'il peut ou non adopter une résolution. Il s'agit plutôt de savoir si le Conseil et la communauté internationale sont en mesure de convenir d'un plan d'action, d'un programme pour le changement, afin d'écarter la menace que le Hezbollah et ses protecteurs font peser sur les peuples israélien et libanais, ainsi que sur la région tout entière.

Tel est le test crucial. Aussi bien les acteurs de la terreur que ceux de la modération au Moyen-Orient attendent de voir si le Conseil se montrera à la hauteur.

Ni le peuple israélien ni le peuple libanais ne souhaitent prendre part à ce conflit. Il n'y a pas de dispute entre nous. Il y a six ans, Israël a retiré ses forces du moindre centimètre carré du territoire libanais, comme ce Conseil l'a clairement confirmé.

Il ne pouvait être plus explicite : l'enjeu de cette crise n'est pas le territoire mais la terreur. Au cours des six dernières années, les terroristes du Hezbollah, financés, entraînés, armés et dirigés par l'Iran et la Syrie, ont profondément plongé leurs racines dans le sol libanais, déployant leurs branches vénéneuses dans toutes les villes et tous les villages. Cette croissance a produit un fruit maléfique : le tir de 13 000 missiles meurtriers contre le peuple israélien. Voilà quatre semaines que le Hezbollah met sa menace à exécution avec perversion, dirigeant ses missiles meurtriers sans discernement contre les villes de Haïfa et d'Afula, de Nahariyya et de Hadera, de Kiryat Shemona et de Kfar Giladi, de Carmiel, de Metulla et d'Akko, ainsi que contre les villes saintes de Nazareth et Tibériade, prenant pour cible les hommes, les femmes et les enfants, juifs, musulmans et chrétiens confondus.

Aucun pays au monde ne saurait laisser une organisation terroriste le menacer publiquement de destruction et développer librement une vaste infrastructure terroriste le long de ses frontières. Aucun État représenté à l'ONU ne resterait les bras croisés ou ne devrait rester les bras croisés alors que plus de 3 500 missiles sont lancés contre ses villes et ses villages prenant délibérément pour cible les logements et les hôpitaux, et contre ses écoles et ses jardins d'enfants. Aucun gouvernement n'en ferait moins ou ne devrait en faire moins pour protéger son peuple que ce que le Gouvernement israélien a fait, face à cette campagne de terreur du Hezbollah, et aucun peuple ne serait satisfait ou ne devrait être satisfait si ses dirigeants n'avaient pas fait de même.

Israël, comme tout autre État, a fait et continuera de faire tout ce qui est nécessaire pour protéger les vies de ses citoyens. Il a le droit et le devoir d'agir en légitime défense et il n'épargnera aucun effort pour ramener dans le pays ses soldats enlevés.

Pour assumer cette responsabilité de protéger ses citoyens, Israël a une tâche doublement compliquée. Il doit se défendre contre un ennemi qui, non seulement prend délibérément pour cible des civils mais également se cache parmi eux, dissimulant ses armes et ses lance-roquettes au cœur des populations civiles, ainsi que dans les mosquées et les bâtiments des

Nations Unies. Pour le Hezbollah, les civils ne sont pas seulement une cible mais également un bouclier.

Dans cette situation insupportable où le Hezbollah se moque ouvertement du principe humanitaire fondamental constatant à faire la distinction entre les combattants et les civils, Israël a déployé des efforts considérables pour se défendre conformément aux principes du droit international, pour diriger ses attaques contre des cibles militaires et pour éviter d'infliger des dommages disproportionnés aux civils utilisés comme boucliers par les terroristes. Parallèlement, malgré les tirs de missiles par les terroristes, Israël a œuvré pour veiller à ce que les besoins humanitaires de la population soient assurés, permettant aux convois qui transportent l'aide et les fournitures d'atteindre ceux qui en ont besoin et facilitant l'évacuation des ressortissants étrangers et du personnel des Nations Unies.

Pourrait-il y avoir une différence plus marquée ou plus profonde que celle qui existe entre Israël et les terroristes qu'il affronte, entre ceux qui équiper leurs immeubles résidentiels avec des abris antiaériens et ceux qui les remplissent de missiles, entre ceux qui parachutent des prospectus prescrivant aux civils de quitter les bastions des terroristes et ceux qui cachent des lance-roquettes sous les appartements des locataires ignorants, ou parmi ceux qui pleurent la mort de chaque civil, libanais ou israélien, comme étant une tragédie et un échec et ceux qui y voient une victoire et une raison se réjouir?

Je pense que le peuple libanais, du fait de la souffrance et de l'angoisse qu'il a connues au cours des dernières semaines, a enfin vu le mépris impitoyable du Hezbollah qui prétend se battre pour sa cause mais place une arme à côté d'un enfant qui dort. Je suis convaincu qu'un jeune Libanais courageux se faisait le porte-parole de beaucoup d'autres lorsqu'il a écrit dans son bloc-notes sur Internet : « Ce n'est pas seulement des soldats israéliens que le Hezbollah a fait prisonniers. C'est également nous, le peuple libanais. » Je pense qu'il n'a jamais été aussi évident que, malgré tous ses discours de bravoure, le Hezbollah vient de montrer la forme la plus basse de lâcheté, tremblant de peur derrière les membres les plus faibles de la société. En effet, en de nombreuses occasions, les missiles mortels du Hezbollah sont lancés à retardement afin que les terroristes puissent fuir le site de lancement en laissant derrière eux des familles sans défense pour protéger la cible militaire. Et cela les terroristes l'ont appris de leurs parrains : de l'Iran et de la Syrie. Tout

comme le Hezbollah choisit de se cacher derrière les autres et de se battre de chez eux, de même l'Iran et la Syrie font preuve de lâcheté et de mépris en menant la guerre par le biais d'intermédiaires, sur le sol libanais. Peut-être plus que toute autre chose, c'est ce mépris pour la vie de ceux pour lesquels ils prétendent se battre, cette chaîne de la lâcheté, qui unit l'Iran et la Syrie, le Hezbollah et le Hamas : le quatuor de la terreur.

Ces quatre dernières semaines de violence ont fait beaucoup de victimes dans les populations libanaise et israélienne. Mais elles ont également donné naissance à une nouvelle occasion. Après six années d'inaction qui ont permis au Hezbollah, avec l'appui de la Syrie et de l'Iran, de mettre au point des capacités porteuses de mort pour déstabiliser la région, une partie importante de ces capacités a été détruite. Les bases du Hezbollah ont été démantelées, les lance-missiles et les stocks d'armes ont été enlevés et la région du Sud-Liban a été en grande partie débarrassée de l'infrastructure terroriste. De ce fait, pour la première fois depuis six ans, il est possible que le Liban et la communauté internationale puissent commencer de nouveau et réparer les omissions qui ont abouti à la crise actuelle.

Mais cela nécessite de prendre des mesures déterminées et énergiques. Cela nécessite une force internationale forte, robuste et efficace qui assurera le démantèlement et le désarmement de tous les groupes terroristes et l'application de toutes les parties de la résolution 1559 (2004). Cela nécessite également d'adopter des mesures applicables et efficaces qui empêcheront la fourniture des armes et des munitions et le réarmement continu par les marchands de la terreur à Damas et à Téhéran, qui se poursuivent quotidiennement, même au moment où nous nous réunissons. Et cela nécessite que le Gouvernement libanais montre la volonté et le courage de reprendre le contrôle de son destin, fasse front aux terroristes qui ont ravagé sa société et remplisse les obligations fondamentales que le droit international et le Conseil ont imposé au Liban pour mettre fin à l'emploi de son territoire comme base pour menacer le territoire des autres. Ce sont là des obligations de base qui ne peuvent s'assortir d'aucune condition, que l'on attend de tout gouvernement et elles ne sont pas subordonnées à son assentiment.

Ce sont des mesures concrètes nécessaires pour nous sortir de cette crise. Israël est prêt à cesser les hostilités et à retirer ses forces si ces mesures efficaces remplacent sa présence, afin que prenne définitivement

fin la menace terroriste qui pèse sur ses citoyens. Nous voulons un cessez-le-feu mais un cessez-le-feu, qui sème les graines d'une paix future et non pas d'un conflit futur.

Le test que doit passer toute résolution ou proposition est de savoir si elle apportera effectivement ces changements concrets sur le terrain. N'oublions pas qu'une résolution n'est pas une fin en soi mais un moyen de réaliser notre objectif : une situation nouvelle et durable dans laquelle les populations du Liban et d'Israël sont libérées de la menace du terrorisme et ont une chance de vivre une vie normale dans la paix et la prospérité.

Je suis convaincu que mes collègues arabes qui ont pris la parole aujourd'hui, et qui je crois sont sincères dans leur désir de paix et de stabilité pour la région, ne veulent pas d'une résolution qui créerait un vide que le Hezbollah remplirait. Je suis convaincu qu'ils ne veulent pas revenir au *statu quo ante*, où les terroristes et leurs garants peuvent prendre une région et les perspectives de paix en otage. Et je suis convaincu qu'ils ne veulent pas d'une résolution qui soit une démonstration d'impuissance plutôt que d'action.

Les terroristes nous regardent. Si le Conseil de sécurité adopte la voie des demi-mesures, des concessions et des simples déclarations, ils seront enhardis et nous nous retrouverons à cette table dans une semaine, dans un mois ou dans un an, confrontés à une tragédie de proportions semblables, voire plus importantes. Mais si le Conseil prend la voie de l'action et adopte les mesures nécessaires pour assurer que ses propres résolutions soient appliquées, les terroristes et leurs maîtres dans notre région et dans le monde entier sauront qu'ils ont maintenant en face d'eux la volonté et la détermination d'une communauté internationale unie. Et, de ce fait, les forces de la paix et de la modération au Moyen-Orient auront gagné une bataille cruciale pour l'avenir de notre région torturée.

Tout ce que nous demandons, c'est que la communauté internationale se tienne aux côtés de ces forces de la paix; qu'elle comprenne qu'en nous battant contre le terrorisme, nous nous battons pour la paix; et qu'elle ait le courage, la sagesse et la conviction de veiller à ce que la fin de ce conflit crée une nouvelle forme de comportement – une réalité dans laquelle les modérés l'emportent et les extrémistes trouvent la justice et l'isolement qu'ils méritent si clairement.

Je me tourne une nouvelle fois vers mon collègue libanais et par son intermédiaire, je me tourne vers le peuple libanais. Il n'y a pas de différend entre nous. La violence et les souffrances horribles de ces dernières semaines ont été alimentées non par les intérêts ou les visées de l'un quelconque de nos deux États, mais par les intentions cyniques et génocides de régimes extrémistes qui souhaitent détruire toute possibilité, toute perspective de transformer leur culture de haine en une culture d'espoir. Nous devons changer cette culture de haine pour en faire une culture d'espoir; une culture dans laquelle les enfants libanais et israéliens puissent aller à l'école au lieu de se terrer dans des abris antibombes. Nous devons le faire aujourd'hui même afin de leur léguer les lendemains qu'ils méritent.

Je crois que cette culture de l'espoir peut l'emporter et qu'en fait, elle l'emportera. Les enfants ne naissent pas avec le désir de devenir des martyrs ou des meurtriers d'innocents. En fin de compte, le désir inné des êtres humains de créer une vie meilleure pour eux-mêmes et pour ceux qui les entourent s'avérera plus fort que les haines qui ont manipulé et alimenté ce conflit.

Pour le peuple libanais, il s'agit de prendre une décision critique. Le Liban sera-t-il solidaire de ceux qui oeuvrent à la promotion de la paix et de la solidarité ou de ceux qui sont déterminés à saper toute chance d'un tel progrès? Il s'agit en fait de choisir entre ceux qui construisent et ceux qui détruisent. Au nom de nos peuples, au nom de nos enfants, je vous supplie de choisir ceux qui construisent.

Les drapeaux de nos deux États, qui représentent le cèdre du Liban et l'étoile de David, nous rappellent que l'histoire commune de nos peuples est une histoire d'édification conjointe. Dans la Bible, le livre des Rois, nous apprend que le Roi de Tyr, au Liban, Hiram, envoya des cèdres et des artisans experts au Roi Salomon, fils de David, pour l'aider à construire le temple saint dans la ville de la paix, Jérusalem. Nos peuples ont une longue histoire, une histoire glorieuse d'édification commune. Trouvons le courage de nous relever des cendres de la guerre et des ruines du conflit pour bâtir à nouveau ensemble.

**Le Président** (*parle en anglais*): Je donne à présent la parole à S. E. le cheikh Hamad bin Jassem bin Jabr Al-Thani, Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères du Qatar, qui souhaite faire une nouvelle déclaration.

**Le cheikh Al-Thani** (Qatar) (*parle en arabe*): Veuillez m'excuser, Monsieur le Président, de demander à nouveau la parole.

Je suis très heureux d'entendre le représentant israélien souhaiter un cessez-le-feu et parler du peuple libanais en termes si positifs. Que nous soyons d'accord ou non sur la récente agression, ce qui s'est produit est le résultat des violations commises par Israël contre le Liban avant même l'existence du Hezbollah; des violations qui comptent notamment l'occupation et la destruction répétées du Liban.

Honnêtement, je ne défends aucune partie et ce que je sais du Hezbollah, je le tiens des médias. Nous savons tous que cette tragédie aurait pu être évitée par l'octroi de droits légitimes, par l'intermédiaire des résolutions du Conseil de sécurité et des accords convenus à Madrid et à Oslo. Mais les facteurs se sont multipliés au profit des terroristes, leur donnant ainsi la possibilité de mener des attaques qui menacent la paix et la sécurité internationales, précisément parce que nous ne sommes pas en mesure de faire respecter les résolutions du Conseil de sécurité, en particulier celles relatives à la question de Palestine.

De nombreux efforts ont été déployés et de nombreuses conférences internationales pour la paix ont été convoquées. Qui entrave la paix aujourd'hui? Qui retarde l'octroi de ces droits aujourd'hui? Tous ces éléments enflamment la région et encouragent l'apparition d'une société où prévaudrait un terrorisme incontrôlé, quelle que soit la légitimité ou l'absence de légitimité de sa cause. Nous voulons la cessation des hostilités et le cessez-le-feu, mais nous voulons qu'il soit juste et qu'il résulte d'une résolution du Conseil, et non que son imposition corresponde exclusivement au point de vue israélien.

Si nous adoptons des résolutions sans tenir pleinement compte de la réalité du Liban, nous ferons face à une guerre civile. Au lieu d'aider ce pays, ainsi que le représentant israélien a affirmé vouloir le faire, nous le détruirons. Le Liban a déjà été le théâtre de nombreuses guerres et mon collègue libanais sait parfaitement ce qu'il veut et ce qui peut être réalisé sur le terrain. Nous devons agir pour maintenir la paix et la sécurité dans la région. Nous devons nous concentrer sur ceux qui ont mis en œuvre les résolutions et ceux qui ne les ont pas respectées. Qui doit strictement respecter les résolutions de la légitimité internationale et qui est exempté? Qui a contribué à créer les phénomènes du terrorisme et du djihad dans le monde

arabe, évoqués par le représentant israélien? Les combattants du djihad voient des gouvernements faibles incapables de parvenir à la paix avec Israël.

Je m'exprime ainsi, fort de ma foi en la paix et de notre souhait sincère de coexister avec Israël dans la paix dans la région arabe. Mais cette coexistence ne doit pas s'instaurer selon les modalités voulues par Israël, elle doit se fonder sur la restauration des droits légitimes du peuple palestinien et sur le respect des résolutions de la légitimité internationale.

**Le Président** (*parle en anglais*): Je donne maintenant de nouveau la parole à S. E. M. Tarek Mitri, Ministre de la culture et Envoyé spécial du Conseil des ministres libanais.

**M. Mitri** (Liban) (*parle en anglais*): C'est avec beaucoup de douleur que j'entends qu'il est fait référence à la Tyr de la Bible. Tyr est aujourd'hui une ville synonyme de désolation; une ville qui est bombardée et pilonnée pratiquement sans interruption depuis les 10 derniers jours. Alors que le Roi Hiram de Tyr envoya des cèdres pour construire le temple, les Israéliens, détruisent aujourd'hui cette ville et cela m'attriste que l'on mentionne Tyr en ce moment précis.

La « campagne contre la terreur », comme les Israéliens appellent leur guerre à outrance contre le Liban, est vue, ressentie et vécue par le peuple libanais comme pure horreur. Alors qu'Israël cherche à détruire l'infrastructure du terrorisme, comme on l'a entendu, c'est en fait l'infrastructure du Liban qu'il détruit.

Les membres du Conseil le savent tous, en droit international deux principes prévalent concernant les populations civiles, celui de la distinction et celui de la proportionnalité. Je crains que ces deux principes n'aient été systématiquement violés depuis le 12 juillet. Quoiqu'il en soit, je terminerai par ces quelques mots.

Je suis présent ici, et nous sommes tous présents ici, pour trouver une issue. La proposition faite hier par notre gouvernement est une option viable, qui devrait être examinée en tant que telle. Elle permettra une

cessation véritable et efficace des hostilités et conduira à un cessez-le-feu durable. Elle ouvre la voie vers une solution plus durable. J'espère que l'occasion offerte par cette option ne sera pas manquée.

**Le Président** (*parle en anglais*): Je donne maintenant la parole au représentant d'Israël, qui souhaite faire une autre intervention.

**M. Gillerman** (Israël) (*parle en anglais*): Je voudrais répondre à la douleur, que je crois sincère, exprimée par M. Mitri à propos de Tyr. Nous partageons cette douleur; nous la partageons pleinement. Nous sommes peinés par la destruction de Tyr. Cependant, j'ai écouté très, très attentivement la déclaration faite par le représentant du Liban et il y a un mot qui, curieusement, n'a pas été prononcé dans cette déclaration. C'est le mot « Hezbollah ». Nous n'avons pas entendu ce mot une seule fois, comme si Tyr n'était qu'une ville calme et pacifique et non pas un centre de terrorisme, duquel roquettes et missiles sont lancés contre Haïfa et d'autres villes israéliennes, comme s'il n'y avait pas de Hezbollah, comme si tous ces événements venaient de nulle part. Je crois qu'il aurait fallu au moins mentionner la cause profonde et véritable de ce conflit horrible, à savoir que le Hezbollah a pris le Liban, y compris Tyr, en otage.

C'est en fait l'Ambassadeur du Liban, qui est assis derrière M. Mitri, qui a dit à la télévision des États-Unis qu'au Liban, on ne peut pas établir de distinction entre les Libanais et le Hezbollah. Selon ses propres termes, le Hezbollah est partout au Liban. Le Hezbollah a infiltré toutes les fibres du Liban et, comme il l'a déclaré, il est devenu une partie de la société libanaise. Considérer ce problème douloureux, y compris la douleur de Tyr, sans parler du Hezbollah – je n'utiliserai pas le mot auquel je pensais.

**Le Président** (*parle en anglais*): Il y a plus d'orateur inscrit sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

*La séance est levée à 16 h 25.*